

Postulat : une armoire pour y déposer le peu qu'il nous reste

Quand on a plus de chez-soi, les rares objets que l'on possède sont parfois ce qui nous permet de conserver notre identité.

Le projet des « Casiers Solidaires » est né à Lisbonne en 2015. Le principe est assez simple : mettre à disposition des personnes sans domicile fixe des armoires afin qu'elles puissent y déposer leurs affaires.

Les détails de la mise en œuvre de ce principe varient. Des constantes se dégagent néanmoins des différents projets (Lisbonne, Liège, Montreuil¹, Rouen, Clermont, Genève, etc.) dont j'ai pu prendre connaissance :

- Un contrat est signé entre les bénéficiaires des armoires et le service communal ou l'association qui met celles-ci à disposition.
- Chaque bénéficiaire dispose d'une armoire personnelle qu'il/elle peut fermer.
- Les armoires sont accessibles 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.
- Un accompagnement social est proposé aux personnes qui disposent d'une armoire.

Ce type de dispositif offre plusieurs avantages.

Ne pas avoir de chez soi est une expérience stressante non seulement parce que les personnes sont soumises aux aléas météorologiques et à l'obligation de devoir se cacher ou se déplacer en permanence. Mais les personnes sans domicile fixe doivent également veiller à ne pas se faire voler leurs papiers, leur argent, leur couverture, leur nourriture, leurs habits ou les quelques biens sentimentaux qu'elles possèdent. Avoir une armoire dans laquelle on peut déposer ses affaires en toute sécurité permet d'atténuer ce stress.

L'accompagnement social proposé dans le cadre de ce type de dispositif permet en outre de créer un lien avec des personnes qui, souvent, échappent aux services sociaux. Une fois le lien créé, il devient possible de les orienter vers les associations ou autres services communaux existants et d'effectuer ainsi un travail de prévention et de soutien.

Au regard de ce qui précède, je me permets de soumettre à la Municipalité le postulat suivant :

J'invite la Municipalité à étudier la possibilité de mettre en place à Yverdon un dispositif de type « casiers solidaires ».

Céline Ehrwein,

Yverdon-les-Bains, 23 octobre 2023

¹Petit reportage sur les casiers de Montreuil disponible ici : AFP (2018)
<https://www.youtube.com/watch?v=p7eHSHqrli8> (dernière consultation le 23.10.2023)